

BUDGET 2026 ET POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE : L'AUSTÉRITÉ AU DÉTRIMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ÉTUDE.

Après de nombreux reports (en l'absence de budget 2026 adopté), le ministère de l'Éducation nationale a présenté, lors du Comité Social d'Administration du lundi 26 janvier, les chiffres provisoires (en attendant le budget par 49-3) concernant les moyens pour la rentrée à venir, entre flou et volonté de cacher le saupoudrage de la misère.

Pour l'heure, il n'y a aucune référence à la réforme de la formation et des concours de recrutement en L3, d'où l'absence de chiffres formels sur de futures ouvertures de postes. À quelques semaines du concours, ce silence est inacceptable pour les candidat·es préparant les épreuves et se retrouvant dans une situation de stress intenable.

Cette présentation des moyens 2026 par l'administration et le ministre a surtout confirmé l'austérité budgétaire assumée et les chiffres avancés par le gouvernement lors des discussions au Parlement. Alors que le nombre d'élèves scolarisé·es poursuit sa chute, le ministère maintient sa sinistre politique comptable concernant les postes d'enseignant·es en supprimant à nouveau 4032 postes enseignants en 2026 (2229 dans le 1^{er} degré et 1803 dans le 2nd degré). Une nouvelle fois, la CGT Éduc'action condamne cette démarche et ne peut accepter ces suppressions alors que maintenir le nombre de postes pourrait servir à améliorer l'encadrement des élèves, à renforcer les moyens de remplacement ou maintenir des écoles rurales, le tout au bénéfice de la scolarité et des conditions de travail. Elle dénonce aussi le fait que dans ce vaste plan social, certaines académies, comme celles de Lille, Bordeaux ou Nancy-Metz, paient le prix fort.

Dans le même temps, la situation des personnels administratifs n'est pas meilleure puisqu'aucune création de poste n'est prévue pour 2026. Comme les années précédentes, il ne s'agira, pour le ministère, que de travailler au redéploiement des effectifs dans les académies, et ce malgré des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

Parmi les éléments pouvant apparaître positivement, notons la création de 1700 postes d'AESH (indispensables à l'accompagnement de la scolarisation de tous·tes), la création de postes pour le contrôle des établissements privés ou les quelques postes dans les services sociaux et de santé. Cependant, la CGT Éduc'action dénonce l'insuffisance de ces créations pour agir efficacement sur l'ensemble du territoire et couvrir tous les besoins, notamment sur la question de la santé mentale. Elle regrette aussi l'absence de moyens conséquents dans les Vies scolaires pour veiller au climat scolaire, accompagner les élèves et lutter contre le harcèlement alors que de trop nombreux drames ont eu lieu ces derniers mois. Notre organisation dénonce donc l'hypocrise d'un ministère qui salue l'indispensable nécessité de tous ces emplois (AESH et AEd), mais qui maintient leur insuffisant nombre et leur caractère précaire faute de création d'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour ces métiers.

Avec de telles mesures budgétaires, le ministère de l'Éducation nationale et le gouvernement indiquent clairement leur absence de volonté d'améliorer la situation de l'École, quels que soient les gouvernements, l'objectif est bien de poursuivre la destruction du Service public d'éducation, la détérioration des conditions d'étude des élèves, de travail des personnels, tout en maintenant/accentuant la précarité au service de la reproduction sociale au sein de l'institution. Tout ce que dénonce la CGT Éduc'action et qu'elle combat avec les personnels.

Montreuil, le 27 janvier 2026